



## **Kiné Ouest Prévention**

1 Allée du Puits Julien - BP 112 - 22590 PORDIC

02.96.58.09.02. - Fax : 02.96.58.09.03.

kine.ouest.prevention@wanadoo.fr

www.kineouestprevention.com

### **Fiche Intervention 3**

**Prestation : Intervention en ergonomie posturogestuelle adaptée à un poste/opérateur**

#### **Contexte :**

- 1/3 des accidents du travail est dû à des manutentions. Leur coût annuel est de 6 milliards de Francs.
- Les Troubles Musculo Squelettiques (TMS) représentent 50% des indemnisations au titre des maladies professionnelles.
- Les lombalgies en entreprise représentent 100 000 accidents du travail et 3,5 millions de journées d'arrêt de travail chaque année en France;
- Les lombalgies liées aux manutentions sont reconnues maladies professionnelles (tableau 98) depuis le 15 février 1999.
- Le Décret du 3 septembre 1992 fait obligation aux employeurs de former les opérateurs ayant des contraintes posturogestuelles.
- Les recommandations les plus récentes sur la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles liés aux contraintes posturogestuelles (manutentions, gestes répétitifs, postures prolongées...) insistent sur la complémentarité entre l'amélioration des conditions de travail (mécanisation, aménagement des postes, polyvalence, management...) et une formation des opérateurs, adaptée aux possibilités et antécédents de chacun.
- Dans le cas d'une adaptation individualisée de poste (poste à risque, travailleur handicapé, mi-temps thérapeutique, réadaptation au travail), l'intervention associera une étude du poste et un bilan individuel de l'opérateur et un suivi sur le poste aménagé.

#### **Objectifs :**

- Prévenir l'apparition ou la récurrence de maladies professionnelles ou d'accidents du travail liés aux contraintes posturogestuelles.
- Améliorer le confort et la sécurité de l'opérateur à son poste.
- Permettre une reprise du travail aménagée (arrêt de longue durée, mi-temps thérapeutique, travailleur handicapé).
- Répondre aux obligations légales de l'employeur.

**Durée :** de 10H à 20H d'intervention selon le poste (devis après analyse de la demande).

#### **Description de la prestation :**

##### **1. Etude du poste (de 2 à 6H) :**

Visite des locaux, observation et relevé du poste, analyse de l'activité et du mode opératoire, prises de vue vidéo, mesures anthropométriques, entretien avec l'opérateur, son responsable et le médecin du travail.

## **2. Bilan ostéoarticulaire – neuromusculaire, fonctionnel et psycho-social de l'opérateur (2h) :**

Evaluation des déficiences et des incapacités, de la motivation et des attentes de l'opérateur (les résultats de ce bilan ne peuvent être communiqués qu'au médecin du travail, au médecin traitant et à l'opérateur).

## **3. Dépouillement de l'étude et du bilan, recommandations concernant l'aménagement du poste et des tâches (de 2 à 6H) :**

Sous forme d'un rapport écrit comportant des propositions d'aménagement à valider.

Le descriptif et la mise en place des moyens peuvent faire l'objet d'un travail complémentaire ou être pris en charge, en interne, par l'employeur.

Comprenant le temps de dépouillement, de rédaction et de restitution auprès du (des) référent (s) de l'intervention.

## **4. Formation de l'opérateur (6H) :**

### **Séquence 1 (2 heures) :**

Description et fonctionnement de la colonne vertébrale, principes de confort et de sécurité, éducation gestuelle.

### **Séquence 2 (2 heures) :**

Analyse de la vidéo réalisée au poste, gymnastique préventive.

### **Séquence 3 (2 heures) :**

Gymnastique préventive, éducation gestuelle.

## **5. Application individualisée au poste de travail aménagé (2 à 4H) :**

Adaptation des consignes au poste - corrections individualisées - réponses aux questions - relevé des obstacles environnementaux.

N.B : Le bilan individuel et les séquences d'éducation de l'opérateur peuvent, selon les circonstances, avoir lieu au cabinet du Kinésithérapeute intervenant.

**Intervenant** : Un Kinésithérapeute, intervenant en ergonomie et formateur « gestes et postures ».

N° d'Organisme Formateur : 53 22 03 19422 - N° de Siret : 388 050 890 000 44